

Séance du 29 Novembre 2017

Acquisition d'un tracteur KUBOTA et d'une épareuse FERRI

Pour remplacer le tracteur et le broyeur de la commune, le Conseil municipal a choisi les matériels proposés par la Société AUDIN Alain dans les conditions suivantes :

- Tracteur KUBOTA M115 GX-S III 50 800€ HT
- Chargeur MX V410 8 400€ HT
- Benne multiservices MXBMS175 1 800€ HT
- Total HT 61 000€
- Reprise Tracteur VALTRA 14 000€

- Epareuse FERRI 20 400€ HT
- Reprise épareuse KUHN 7 400€ HT

Entre les achats et les reprises ces acquisitions représentent un investissement de 60 0000€ HT.

Après étude des propositions bancaires, un emprunt de 60 000€ sur 5 ans est décidé auprès de la Banque Postale.

Vente de bois à la Scierie DUCERF : 103 000€ dont 23 175€ au comptant, des billets à ordre sont établis pour les règlements suivants en février, avril et juin 2018 (Vente réalisée sur la Parcelle 1 au-dessus de Marmantray).

Des décisions modificatives sont prises pour :

- l'acquisition et la reprise des tracteurs et épareuses,
- enregistrer la recette de la vente de bois,
- effectuer des virements de crédits pour les travaux sur l'ancien presbytère,
- régulariser des écritures.

Le Conseil municipal **approuve la proposition de la CLECT** (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais, qui, lors de sa séance du 21 septembre 2017, a proposé d'adopter les montants de reversements de fiscalité inscrits dans la délibération 2017-030 du 29 mars 2017.

Une **motion** est votée **pour le maintien du service d'urgence au CH de CLAMECY**

Deux demandes de DETR à hauteur de 40% sont faites :

- Une pour la restauration du Mémorial de la guerre 1914-1918 et pour la réfection d'enduits dans l'église ;
- L'autre pour la rénovation électrique des logements du presbytère.